

Compte rendu de réunion du CD SEPAB

le 18.04.19

Présents : Mustapha El Bakri, Lucie Archenault, Aurore Dubois, Alain Dubois, Marie-Claude Asselin, Fabrice Degat, Nathalie Bourreau, Etienne Coffineau, Bourillon Baptiste, Tony Ezan.

Excusés: Didier Durand, Agnès Paroux

Absents : Michel Germain, Christophe Biet

Ordre du Jour:

1. Bilan Duo Athlé
2. Etablissement d'un régaliment par commission
3. Frais de déplacement pour la saison estivale
4. Questions diverse

Début de séance à 19h45

1. Bilan

Cette année 48 duos ont participé à la 19^{ème} édition du Duo Athlé. La participation a été en deçà des autres années dû à des stages sportifs et d'autres compétitions organisées à la même date. Le Président explique qu'il faudra adhérer au barème de points LOGICA pour pouvoir rentrer dans le calendrier fédéral pour le duo athlé 2020.

Le record a été battu avec 2301 points par le binôme Simon Lemaire et Justin Durand.

Sur le plan comptable les dépenses s'élèvent à 333,02€ (repas, buvette et matériel de balisage). 195€ ont été réalisés à la buvette mais le comité directeur fait remarquer le peu de vente de bière et demande que l'année prochaine la bière soit proposée sous une autre forme (plus petite quantité) afin d'économiser des frais.

2. Frais de déplacement pour la saison estivale

L'ébauche d'un règlement est à l'étude pour établir les frais de remboursement kilométrique compétition et entraînement.

Une commission a été créée afin de faire l'ébauche de ce règlement qui sera voté en réunion par le comité directeur pour être mis en application dès septembre 2019. Les membres de la commission sont Agnès Paroux, Aurore Dubois, Alain Dubois et Etienne Coffineau.

3. Frais de déplacement pour la saison estivale

Les membres du comité ont établi le calendrier estival et ont validé les compétitions dont les frais kilométriques seront remboursés sous certaines conditions.

Le calendrier (ci dessous) et les conditions d'applications ont été transmis à tous les membres de la SEPAB par email. Elle sont accessible sur simple demande au Secrétaire.

Compétition	Date	Lieux
Championnat Départementaux BE/MI	Dimanche 12 Mai	Pithiviers
Championnats Départementaux Cadets et plus	Dimanche 2 Juin	Saran
Championnats Régionaux Cadets et plus	Samedi 8 & Dimanche 9 Juin	Blois
Championnats Régionaux BE/MI	Samedi 15 Juin	Bourges
Championnats Pré-France Cadet et plus	Samedi 22 & Dimanche 23 Juin	Angers

4. Questions diverses

Le Président demande au Secrétaire d'envoyer les statuts en préfecture (tâche qui aurait due être réalisée après l'AG des 40 ans de la SEPAB, il y'a un an et demi, après le vote de modification des statuts). Par manque d'éléments de l'époque (feuille d'émargement, résultats du vote, compte rendu mentionnant le vote, le Président prend lui même la responsabilité d'envoyer les statuts en préfecture.

Des membres du comité directeur demandent où en est le projet concernant divers travaux sur le stade. D'après Etienne, en relation avec la mairie pour ce dossier, il n'y a pas de nouvelles alors que la cage de lancer est de plus en plus dangereuse et que ce sujet traine depuis très longtemps.

Pour limiter des frais inutiles, la ligne téléphonique fixe du local va être résiliée par le Président, le numéro de téléphone d'un dirigeant sera communiqué en remplacement de cette ligne. Le Président et le Secrétaire acceptent de partager leurs numéros respectifs.

Fin de Séance 23h00